

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONS

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 17
Absents excusés ayant donné procuration : 02
Absent : 00

Date de la convocation : 16 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, **le vendredi 20 mars à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de Mons, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de Mons, sous la présidence de Monsieur Bernard PROUST, Maire de Mons.

17 membres étaient présents :

Elodie AUMONIER ; Philippe BOUTONNET ; Laurence DERROISNE ; Véronique DOITTAU ; Jean-Luc FABRE ; Franck LAURENT ; Frédérique LION ; Fabrice MIOT ; Julie PONTONNIER ; Vincent PORTOLA ; Bernard PROUST ; Alain REBINGUET ; Florence SALESSES ; Laurence SAMSON ; Arnaud SAUGERAS ; Jean-François SOLA ; Christiane ZIEGLER.

02 membres absents ayant donné procuration :

Alain GALY a donné procuration à Bernard PROUST
Solange HOLLARD a donné procuration à Jean-Luc FABRE.

Secrétaire de séance : Jean-François SOLA

DELIBERATION N° 08/2026 RELATIVE A LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

Rapporteur : Monsieur Bernard PROUST

La Charte de l' élu local a été lue à l' ensemble des membres du Conseil Municipal par Monsieur Bernard PROUST, Maire de Mons et un exemplaire de la Charte leur a été distribué.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

Article unique : Approuve la Charte de l' élu local.

VOTE : Unanimité

Fait à Mons, le 20/03/2026

Jean-François SOLA



Secrétaire de Séance

Bernard PROUST



Maire de Mons

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>